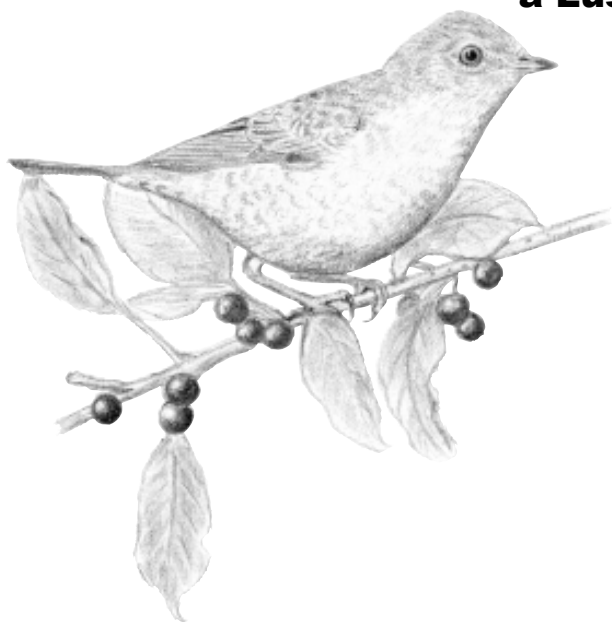


Observation d'une Fauvette épervière *Sylvia nisoria* en période de migration à Lussac-les-Châteaux dans la Vienne

Pascal CAVALLIN



Conservatoire régional d'espaces naturels de Poitou-Charentes

2 bis rue du Jardin des Plantes

86000 POITIERS

Lors du mois de septembre 2009, le Conservatoire régional d'espaces naturels de Poitou-Charentes a réalisé, sur son site des " Petites Brandes " à Lussac-les-Châteaux, une opération de broyage tardif de la végétation du sentier ouvert au public.

A cette occasion, un état des lieux préalable est réalisé, notamment pour effectuer un repérage des stations de Gentiane pneumonanthe *Gentiana pneumonanthe* L., espèce végétale patrimoniale, afin qu'elles ne soient pas détruites et effectuent en totalité leur cycle de reproduction.

De 2006 à 2008, le site des " Grandes Brandes ", distant de 500 mètres, avait accueilli une station de baguage d'oiseaux " Halte migratoire ", coordonnée par le Centre de Recherches par le Bagueage des Populations d'Oiseaux (CRBPO) du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris. Les résultats recueillis ont montré que le site accueille un regroupement pré-migratoire important de Sylviidés locaux (Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla*, Fauvette des jardins *S. borin*, Fauvette grisette *S. communis*, Pouillot véloce *Phylloscopus collybita*, Pouillot fitis *P. trochilus*, etc.) en lien direct avec le stade de maturité des fruits de la bourdaine *Frangula dodonei* Ard.. Une fois le potentiel de fruits consommé, ces oiseaux partent en migration et leur niveau de présence tombe au plus bas, en moyenne, à partir du 10 septembre.

Le 28 août 2009 à 10h, nous avons mis en œuvre une petite station d'observation visuelle du flux migratoire. En effet, de manière empirique nous avons noté que beaucoup de Sylviidés étaient présents dans les brandes, la maturité des fruits de bourdaine ayant atteint son optimum. L'idée de ce recueil visuel était

d'enregistrer des informations sporadiques à mettre en relation avec les données issues de la station Halte migratoire. Ce 28 août, la météorologie est excellente, la nébulosité parfaite et une belle lumière éclaire le massif de landes. Pas de rosée au sol.

Le site d'observation est constitué d'un petit massif de Bruyère à balais *Erica scoparia* L., âgée de 47 ans, scindé en deux par un layon herbeux. Celui-ci est en bordure de la D 11 qui relie Lussac-les-Châteaux à Saint-Savin. L'orientation du layon est, à cet endroit, perpendiculaire à l'axe migratoire nord-est - sud-ouest. Le baguage avait mis en évidence le glissement lent, dans cet axe, des oiseaux s'alimentant. Il a donc été choisi de compter le nombre d'individus de chacune des espèces traversant le layon pendant 30 minutes afin d'obtenir une idée du flux migratoire du jour.

Ce jour là, ce sont 17 Fauvettes à tête noire, 4 Fauvettes grisettes, 3 Fauvettes des jardins et 1 Rousserolle effarvate *Acrocephalus scirpaceus* qui ont été ainsi enregistrées. A mi-période d'enregistrement, parmi les chants brefs des espèces présentes, une bribe de chant, inconnue à mon oreille, est venue troubler à plusieurs reprises les observations. Ce chant ressemblait de loin à celui de la Fauvette grisette et l'idée d'un chant atypique ou immature de cette espèce fut retenue dans un premier temps, à charge de confirmer cette hypothèse.

L'oiseau ciblé est entraperçu une première fois. Sa taille dénote avec le reste des espèces présentes, sa couleur générale tire sur le gris mais l'observation est trop fugace pour en tirer de plus amples informations. Intrigué, je m'approche discrètement, lentement, mais déjà quelques alarmes de Fauvettes à têtes noires

retentissent. A nouveau, l'individu pousse sa bribe de chant à moins d'un mètre dans la végétation, puis, cette fois, il traverse le layon, se pose dans un bouquet de bourdaine dominant la brande et se laisse observer une dizaine de secondes, vu de trois quarts arrière en contre-plongée. Il s'alimente d'une baie de bourdaine avant de me repérer. Il pousse à cette occasion une série courte de sons brefs et rauques de type crécelle, puis glisse avec souplesse dans la végétation.

Les critères suivants sont alors notés : oiseau nettement plus grand qu'une Fauvette des jardins, le ton général du dessus est un gris cendré avec une teinte froide ; le ventre est blanc cassé avec une teinte chaude sur les flancs. Sur les sus et sous-caudales de l'oiseau, quelques lunules (7-8) plus claires qui frangent et tranchent avec un gris clair plus " lavé ". Le bec est fin mais massif, de couleur gris sombre. L'iris est d'une couleur imprécise mais d'un ton général sombre, les plumes de vol sont rehaussées d'un liseré de teinte plus pâle, d'un gris " aquarellé ", l'alula tranchant sur l'aile par un côté plus sombre.

Un croquis est établi de manière rapide pour conserver les traits grossiers et les emplacements de la palette de couleurs de l'oiseau.

Une Fauvette épervière *Sylvia nisoria* de 1ère année s'impose au travers des critères recueillis. L'espèce ne m'étant pas familière et ne l'ayant jamais contactée dans son milieu naturel, je m'impose, dès mon retour, une vérification bibliographique et sonore qui confirme la détermination *in situ*.

Cette observation est originale dans la mesure où elle concerne la présence d'une espèce mentionnée pour la première fois dans le département de la Vienne et, de manière générale, occasionnelle en Poitou-Charentes et en France (DUBOIS et al., 2008). Son statut de " migrateur actif " sera confirmé dès le lendemain où malgré une nouvelle phase d'observation et d'écoute sur le site, l'oiseau ne sera pas contacté.

Bibliographie

- DEMONGIN L. (2006). Guide d'identification en main des oiseaux d'Europe. Identification, biométrie, mue, sexe, âge (non publié), 164 pages.
- DUBOIS PH. J., LE MARÉCHAL P., OLIOSSO G. ET YÉSOU P. (2008) - Nouvel inventaire des oiseaux de France. Delachaux et Niestlé, 560 pages.

